

*Questions orales*

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le Canada a décidé que la conférence se tiendrait ici un peu avant que l'OLP reçoive le statut d'observateur aux Nations Unies. Bien sûr, comme le sait mon collègue, le Canada a voté contre cette mesure.

**Une voix:** Vous vous êtes abstenu.

**M. Fraser:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais croire que, selon le ministre, la présence de délégués de l'OLP serait incompatible avec notre politique, mais le ministre est-il certain qu'une telle décision est dans l'intérêt du pays, puisque les Canadiens condamnent inexorablement les activités terroristes?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas d'une question touchant notre politique; le député cherche par là à exprimer son propre point de vue.

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

**LES FINANCES****L'OPPORTUNITÉ D'UNE RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE SUR LES VOITURES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**M. Bill Kempling (Halton-Wentworth):** Monsieur l'Orateur, étant donné la baisse considérable de notre commerce d'automobiles et de pièces d'automobiles, le ministre de l'Industrie et du Commerce recommandera-t-il à son collègue, le ministre des Finances, d'envisager de réduire ou de supprimer la taxe de vente fédérale sur les voitures et les camions légers dans son prochain budget?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je serais heureux de faire cette démarche auprès du ministre des Finances. Pendant que j'ai la parole, le député apprendra peut-être avec intérêt que les investissements dans l'industrie des pièces d'automobiles au Canada ne sont pas aussi en baisse que depuis quelques années. En fait, une tendance à la hausse se manifeste, et les investissements enregistrés en 1974 se placent au troisième rang en importance parmi les investissements.

**M. Kempling:** Monsieur l'Orateur, le ministre recommandera-t-il que la prime accordée par des sociétés canadiennes à leurs employés pour l'achat d'une nouvelle voiture soit considérée comme une dépense déductible aux fins de l'impôt?

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****BÉTAIL DE BOUCHERIE—LES PROPOS DU MINISTRE AU SUJET DE LA POSITION DÉFICITAIRE DE L'ÉLEVAGE BOVIN—DEMANDE D'EXPLICATIONS**

**M. Stan Schumacher (Palliser):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et fait suite

[M. Fraser.]

à une réponse qu'il a donnée hier concernant la situation du bœuf. Il a affirmé que la position du Canada était déficitaire. Comment le ministre peut-il expliquer cette position déficitaire, compte tenu des bas prix du bœuf, et à quel moment espère-t-il que les éleveurs de bétail pourront rentrer dans leurs frais de production?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, on sait trop bien que nous ne produisons pas tout le bœuf que nous consommons au Canada. Nous permettons à des pays exportateurs de nous expédier du bœuf selon un système de contingentement fondé sur 100 p. 100 d'une moyenne quinquennale. Ces exportateurs sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et l'Argentine. Peut-être la stabilisation des prix que nous avons établie n'assurera-t-elle pas un revenu suffisant à tous les producteurs, mais elle garantit à la plupart d'entre eux des recettes suffisantes selon leur production. L'industrie du bœuf avait demandé ce genre de programme de suppression des pertes.

\* \* \*

**LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES****GAZ NATUREL—LA POSSIBILITÉ D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE DANS L'ÉTUDE DES DEMANDES DE CANADIAN ARCTIC GAS PIPELINE ET FOOTHILLS PIPELINE COMPANIES**

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de la Justice et elle s'insère dans la série des autres questions concernant le coût du gaz naturel. Le ministre compte-t-il faire entendre le témoignage de son ministère à l'occasion des audiences sur le pipe-line arctique tenues par l'Office national de l'énergie, concernant les demandes présentées par la Canadian Arctic Gas Pipeline et la Foothills Pipeline Companies? Si oui, quelle est la raison de cette intervention? Avant que le ministre ne réponde, je pourrais peut-être mentionner que le sous-ministre de son ministère a dit qu'il y aura intervention dans une communication avec l'Association des consommateurs canadiens.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le procureur général adjoint a indiqué qu'on étudiait la possibilité d'intervenir et cette étude se poursuit. L'objectif de l'intervention que l'on envisage est de présenter à l'Office un point de vue d'intérêt général.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, l'expression «intérêt public» peut couvrir de bonnes comme de mauvaises choses. Quel est l'intérêt public dont parle le ministre? Il est question ici de la loi de l'offre et de la demande, et de pipe-lines pour amener le gaz de l'Arctique. L'intérêt public est-il en rapport avec les considérations du ministère de l'Environnement ou de celui des Affaires indiennes? Qu'est-ce au juste que l'intérêt public?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, les considérations de tous ces ministères doivent entrer en ligne de compte et il faut établir, si nous devons intervenir, le genre d'attitude que nous pouvons adopter devant l'Office national de l'énergie et la position où nous nous trouverons alors, compte tenu du rôle joué par le gouvernement dans les décisions de l'Office.